



Les 7 différences entre la retraite des hommes et des femmes

 11/01/2019

Les hommes et les femmes ne sont pas égaux en matière de pension de retraite. Les femmes, pénalisées par des carrières professionnelles en dents de scie, perçoivent tout au long de leur vie active des salaires inférieurs. Temps partiel, emplois non qualifiés, venue d'enfants, etc. impactent leur carrière et de fait leur retraite.

Faisons le point sur 7 idées reçues, selon les dernières statistiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

1. Les femmes perçoivent des retraites moins élevées que les hommes

Vrai. La pension des femmes, hors réversion, est inférieure de 39 % à celle des hommes. Elle est en moyenne de 1 065 euros bruts par mois tandis que celle des hommes est de 1 739 euros bruts. En tenant compte de la réversion, leur pension s'élève à 1 322 euros par mois, restant inférieure de 25 % à celle des hommes.

2. La différence se résorbera dans les décennies qui viennent

Faux. La différence se réduira effectivement mais ne se résorbera pas. En effet, les femmes sont de plus en plus nombreuses au fil des générations sur le marché du travail. Elles peuvent valider par conséquent autant de trimestres que les hommes. Par contre, les écarts de salaires comparés à ceux des hommes subsistent encore. Les femmes gagnent en moyenne 20 % de moins que les hommes selon l'Insee.

3. Les femmes sont plus prévoyantes que les hommes pour la

préparation financière de la retraite

Vrai. Le comportement des hommes et des femmes est différent dans la préparation de la retraite. Les femmes commencent à la préparer plus tôt en épargnant. Par contre, par manque de confiance, elles investissent très peu sur des fonds à risques, ce que les hommes sont moins réticents à faire.

Les écarts de salaire tout au long de la carrière des femmes leur font prendre conscience qu'elles doivent épargner davantage que les hommes pour se constituer des revenus complémentaires en vue de la retraite. Elles sont de ce fait plus prévoyantes.

En savoir plus sur les différentes façons de [compléter sa pension de retraite](#)

4. Le dispositif de la réversion profite essentiellement aux femmes

Vrai. Les bénéficiaires de la [pension de réversion](#) sont majoritairement des femmes. Fin 2016, 4,4 millions de personnes percevaient une pension de réversion et près de 9 d'entre elles sur 10 étaient des femmes. Ceci s'explique par la longévité des femmes et le fait qu'elles sont en général quelques années plus jeunes que leur conjoint. Mais aussi en raison du niveau de pension des hommes souvent plus élevé et qui dépasse plus fréquemment le plafond de ressources pour être éligibles à la réversion, quand celle-ci est soumise à condition.

5. Le dispositif de retraite anticipée pour carrière longue bénéficie plus aux hommes

Vrai. Depuis la mise en place en 2004 du dispositif de [retraite anticipée pour carrière longue](#), 2,5 fois plus d'hommes que de femmes en ont profité.

A l'inverse, les femmes bénéficient plus que les hommes du dispositif de [retraite progressive](#). Celui-ci permet, à partir de 60 ans, de travailler à temps partiel tout en percevant une partie de sa pension de retraite.

6. Seules les femmes peuvent bénéficier de majorations pour enfants.

Vrai et faux. Dans le régime de base les femmes peuvent obtenir 8 trimestres pour chaque enfant né ou adopté. Si ces derniers sont nés avant le 1er janvier 2010, ces trimestres sont automatiquement attribués à la mère. A noter que ces conditions diffèrent pour les agents de la Fonction publique.

Par contre, depuis cette date, ils peuvent être répartis entre le père et la mère. 4 trimestres sont donc attribués automatiquement à la mère au titre de la grossesse et de l'accouchement, et les 4 autres trimestres, au titre de l'éducation, peuvent être accordés à la mère et/ou au père.

[En savoir plus sur la majoration de durée d'assurance pour enfants](#)

7. Les femmes peuvent partir plus tôt que les hommes à la retraite

Faux. L'âge auquel vous pouvez partir à la retraite dépend de votre année de naissance. Les hommes comme les femmes peuvent liquider leur retraite, en France, à partir de 62 ans. Néanmoins, dans les faits, les femmes quittent la vie professionnelle légèrement plus tard que les hommes : à 62,8 ans, tandis que les hommes partent à 62,2 ans.

Il faut noter que dans certains pays, les femmes peuvent partir à la retraite plus tôt que les hommes

Source : DRESS « Les retraités et la retraite » - Chiffres à fin 2016